

66



ANIMATIONS

Véritable espace de loisirs et d'échanges, La Foyothèque propose des animations pour tous les publics et tous les âges tout au long de l'année.

***La Foyothèque
est à vous...
créée pour vous !***

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi
17h-18h

Mercredi
10h-12h et 14h-18h

Judi
9h30-11h30 et 13h30-16h30
(Réservé aux groupes)

Vendredi
15h-18h

Samedi
10h-12h30 et 14h-16h

Nocturne 1 fois par mois jusqu'à 21h

LA FOYOTHÈQUE

**3^e LIEU
MÉDIATHÈQUE**

GUIDE DE L'USAGER

CONTACT

La Foyothèque

18B Grande rue - 25600 NOMMAY

03 81 94 70 12

mediatheque-nommay@orange.fr

www.nommay.fr



LES ESPACES

Inaugurée en 2022, la Foyothèque propose à ses publics :

- **une section Adulte** (Romans, Bandes Dessinées, Documentaires, Magazines, Presse),
- **une section Jeunesse** (Romans, Albums, Bandes Dessinées, Documentaires, Magazines),
 - **une section Petite Enfance,**
 - **une section Multimédia** (CD, DVD),
- **un pôle Informatique** (2 postes fixes mis à disposition),
 - **une Grainothèque,**
 - **un espace Tisanerie/Caféterie,**
 - **une Ludothèque,**
 - **un espace Jeux vidéo,**
 - **un espace Co-working,**
 - **des espaces Détente.**

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- La consultation de documents est gratuite pour tous.
 - L'inscription est annuelle et gratuite.
- Tout usager de la Foyothèque qui désire emprunter des ouvrages ou utiliser les postes informatiques doit être inscrit.
- Pour s'inscrire, l'emprunteur doit justifier de son identité et de son domicile. Les enfants de moins de 14 ans doivent pour s'inscrire être munis d'une autorisation écrite des parents ou responsables légaux.
 - Le règlement intérieur devra être signé .
 - Tout changement de domicile doit être signalé.

PRÊTS

- L'usager à jour dans son inscription peut emprunter pour une durée de 3 semaines, 15 documents maximum :

- 5 CD
- 2 DVD
- 7 (Livres, ou documentaires ou BD)
- 1 Jeu

Tous les prêts sont renouvelables (sauf si réservation par d'autres adhérents).

Certains documents/jeux ne peuvent pas être empruntés ; ils font alors l'objet d'une signalisation particulière.

RESPONSABILITÉ

- L'usager (ou les parents pour les enfants mineurs) est responsable des documents empruntés sur son nom, même par d'autres personnes.
- Tout document perdu ou détérioré devra être remplacé ou remboursé selon les tarifs votés par délibération.
- En cas de retard prolongé, le remboursement du document pourra être demandé et l'usager peut perdre son droit au prêt.

ACCÈS INTERNET

- La Foyothèque offre un service d'accès à des postes informatiques avec consultation Internet.
- L'utilisation de toute forme de commerce électronique n'est pas autorisée.
- L'utilisateur doit justifier de son inscription à la Foyothèque et prendre connaissance de la charte informatique.

AUTRES SERVICES

- Espace Tisanerie/Caféterie : 0.50 € la boisson
- Photocopie : 0.20 € A4 noir et blanc
0.60 € A4 couleur

POUR UN BON FONCTIONNEMENT

Les documents sont les biens de tous

- Respectez les délais de prêt, cela permet une meilleure circulation des documents.
- Prenez soin des livres. Ne tentez aucune réparation, signalez la détérioration au personnel.

L'accès à la Foyothèque, implique le respect des lieux, des ouvrages, des personnes et exige une certaine discipline.